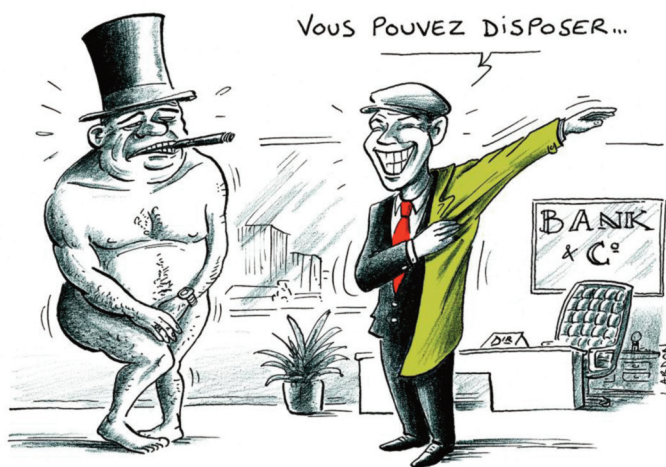


EMPLOI & COMPÉTITIVITÉ

argumentaire en 12 fiches



Lors de son discours le 31 août à Chalons-en-Champagne, le président de la République déclarait : « *Nous sommes devant une crise d'une gravité exceptionnelle* ». Le constat de la gravité de la crise n'est pas nouveau et il ne surprendra personne. Par contre, il pose la question du pourquoi de la crise et des réponses à apporter. Va-t-on en l'occurrence mieux reconnaître la profondeur d'une crise structurelle du capitalisme et amender un projet présidentiel aujourd'hui en difficulté pour répondre aux aspirations populaires ?

Pour contribuer à ce travail, les propositions existent, à l'image de celles du PCF et du Front de gauche, mais aussi syndicales, de la CGT ou de la FSU, de la CES et de bien d'autres.

À défaut de s'engager dans cette voie, le nouveau discours présidentiel présage de nouvelles désillusions. Loin « d'accélérer le rythme » du changement, il prépare l'opinion à abandonner l'idée d'une « rigueur juste » de deux années, suivie d'une distribution de ses fruits, pour une rigueur de longue haleine, ponctuée de quelques contre réformes. Une attitude fortement motivée par la baisse des perspectives de croissance et l'entêtement à mener une politique de réduction accélérée du déficit budgétaire à 3 % du PIB, qui nous enfonce aujourd'hui dans la stagnation économique, demain dans la récession.

Si la droite a perdu les élections et est – temporairement – surtout préoccupée par la question de son leadership, le Medef, lui, a pris la tête du combat pour montrer que le capital n'a pas perdu la bataille idéologique sur l'interprétation de la crise. Il a accentué sa pression pour sanctuariser deux dogmes : la crise est celle des « dettes publiques » et du « coût du travail trop élevé ». Exit la responsabilité du capital et du coût de sa course effrénée à la rentabilité financière.

En écho, François Chérèque de la CFDT et Jean-Marc Ayrault pour le gouvernement se proposent « d'accélérer le rythme » vers une contre-réforme : un transfert des cotisations sociales vers la CSG, pour « baisser le coût du travail ». Une proposition qui ne gêne pas le patronat, à l'image de Madame Parisot déclarant, dans le *Monde* daté du 29 août, être à la fois opposée à fiscaliser le capital au niveau du travail et favorable au transfert des cotisations sociales vers la CSG.

Dans cet affrontement idéologique, la question de la compétitivité et du coût du travail est déterminante. Faire porter la responsabilité de la crise à la dette publique et au coût du travail, c'est l'arme privilégiée utilisée par les actionnaires pour préserver, voire accroître, leur dividendes, sans pour autant sortir de la crise.

Avec cet argumentaire, nous voulons décrypter des enjeux de ce débat, démystifier l'exemple allemand, pointer le poids du coût du capital et avancer des propositions alternatives.

120 000
emplois
menacés

La croissance économique mondiale ralentit, piégée par la crise de la dette publique. En Europe, 10 pays sont en récession. La France et l'Allemagne sont touchées. La croissance française ne devrait pas dépasser 0,4 % sur 2012 et la croissance allemande plafonnera à 0,7 %.

Cet enfermement dans un cycle récessif résulte de la conjugaison des politiques d'austérité et de la restriction du crédit aux entreprises et aux ménages par les banques.

L'injection dans le système bancaire de 1 000 milliards d'euros par la BCE n'a pas rouvert le robinet du crédit. Prêtés à 1 % sur 3 ans, sans contrepartie en investissements productifs créateurs d'emplois, cela n'aura servi qu'à consolider les bilans bancaires. Les banques s'en sont servi pour soutenir le rendement de leurs actions et la spéculation et non pour investir dans l'économie réelle. Cette conjoncture récessive a accentué les rivalités entre

grands groupes industriels pour la maîtrise des marchés et le rendement de leurs actions. Ils cherchent à réduire leurs coûts en restructurant contre l'emploi et les salaires.

Conséquences :

1. Une explosion du chômage dans l'UE (10,4 % en juillet), accentuée au sein de la zone euro (11,3 %). Avec 4,733 millions de demandeurs d'emploi fin juillet, la France compte 10,1 % de chômeurs. Le dernier recensement (*Le Monde* du 6 juillet) fait état de 120 000 emplois sur la sellette pour une centaine d'entreprises concernées.

2. Une explosion des défaillances d'entreprises et une amplification des délocalisations. Confrontées à des débouchés qui se réduisent en Europe, une intensification de la concurrence, à la pression commerciale des grands groupes et aux difficultés d'accès aux financements, les PME se retrouvent étranglées financièrement et ferment.

DU DISCOURS DU CANDIDAT À CELUI DU PRÉSIDENT

Le candidat F. Hollande s'était attaché à relativiser le débat sur la compétitivité par la baisse du coût du travail. Il soulignait que d'autres facteurs jouent un rôle essentiel dans la perte de compétitivité des entreprises françaises face aux allemandes, notamment l'insuffisance d'innovation.

Le président F. Hollande a sensiblement fait évoluer son discours. S'il refuse encore le primat de l'argument du coût du travail revendiqué au Medef et à droite, il affirme que le retard français peut être rattrapé par un retour de la croissance. Mais il postule que cette croissance dépendra de la capacité du pays à faire reculer ses déficits et dettes publics et sociaux, notamment par une « maîtrise des prélèvements sociaux sur les entreprises » permettant à celles-ci de restaurer leur compétitivité/prix en abaissant le coût du travail (charges sociales patronales transférées sur la CSG) et de créer ainsi des emplois. De sorte que le retour de la croissance puis de l'emploi aurait pour préalable une réduction du coût du travail !

On retrouve là toutes les contradictions du gouvernement exprimées durant la conférence sociale. D'une priorité affichée à la croissance et à l'emploi, on finit par justifier le double préalable du rationnement des dépenses publics et sociales et de la baisse du coût du travail au nom de la compétitivité.

Deux préalables qui vont pourtant s'opposer à la croissance de la demande et à un essor de l'emploi et des qualifications, ce qui va miner toujours plus l'efficacité du système productif, donc de la la compétitivité et du redressement des comptes publics... Cercle vicieux !

attention
à la
dérive

En 2011, les groupes du CAC 40 ont réalisé 74 milliards € de bénéfices nets, et ils ont versé près de 51 % de ces bénéfices en dividendes. À l'image de Sanofi, qui s'apprête à détruire 1 000 emplois en ayant réalisé, l'an dernier, un bénéfice net de 5,7 milliards € (+ 4 %) et en a distribué 44 % en dividendes.

En cassant et précarisant l'emploi, en limitant les investissements, les efforts de recherche et de formation en France et en Europe, ces grands groupes ont accumulé, en 2011, une trésorerie de 267 milliards € qui sert à spéculer. Soit l'équivalent de la totalité des ressources nettes de l'État! Très internationalisés, ils continuent massivement à délocaliser. En 2009, selon l'INSEE, 52 % de l'ensemble des filiales et des effectifs des groupes français internationalisés étaient situés hors de France où ils réalisaient la moitié de leur chiffre d'affaires. En 2010, les investissements directs à l'étranger ont totalisé 58 milliards d'euros et sont passés à 65 milliards d'euros en 2011.

Les multinationales ont bénéficié d'une très grande part des 172 milliards € annuels de niches fiscales et sociales accordées aux entreprises. Ces avantages ont été donnés sans contrepartie en termes d'emploi, de formation, de salaires. Le total cumulé des exonérations de charges patronales dépasse largement les 200 milliards € depuis 1993.

**267
milliards
pour
spéculer**

RÉTABLIR LA VÉRITÉ SUR LA COMPÉTITIVITÉ

Le Medef n'hésite pas à répéter, encore et toujours, qu'il y aurait en France un « excès de coût du travail » qui expliquerait nos difficultés à l'exportation, donc notre commerce extérieur très déficitaire (70 milliards d'euros en 2011) et, en conséquence, nos pertes d'emplois, dans l'industrie particulièrement. C'est pour cela que le Medef mène constamment campagne pour la baisse des « charges sociales », en fait les cotisations sociales patronales. Il continue de considérer comme le diable l'éventualité d'une augmentation générale des salaires qui, à l'image de l'augmentation du Smic, aussi faible soit-elle, serait, selon le Medef et la droite, destructrice d'emplois.

Ces pourfendeurs du « modèle social » français, qui serait la cause fondamentale de l'inefficacité de notre système productif, mettent alors sans cesse en avant le « modèle allemand » dont ils vantent l'efficacité supérieure en prétendant qu'elle aurait été acquise grâce au « courageux » tournant de la politique social-libérale du chancelier G. Schroeder de baisse du coût du travail et de flexibilisation précaire du travail et de l'emploi.

Il faut rétablir la vérité !

**l'exemple
allemand !**

Cette logique casse l'emploi et démantèle le tissu des PME-PMI. Alors que, sous le quinquennat Sarkozy, les groupes ont vu leur taux d'imposition effectif sur leurs bénéfices réduit à 8 %, les PME ont vu leur taux majoré de l'ordre de 20 %.

Les grands groupes français imposent des conditions de plus en plus criminelles aux PME-PMI qui ont subi de plein fouet le resserrement du crédit bancaire, malgré les énormes aides accordées aux banques. Conséquence : au second trimestre 2012, on a vu exploser les faillites des PME de plus de 50 salariés : +27 % par rapport au 1^{er} trimestre 2012 et + 49,5 % par rapport au 2^e trimestre 2011.

En euros, en 2008, selon les dernières données exhaustives disponibles (Eurostat-Insee) le coût horaire était de 33,2 € dans l'industrie française, contre 33,4 € dans l'industrie allemande.

plus faibles
en France
qu'en
Allemagne

Dans la construction automobile, point fort de l'Allemagne (40 % des exportations industrielles), le coût horaire, est de 43,14 €, alors qu'en France, dont le commerce extérieur en ce domaine est déficitaire depuis 2006

(5,3 milliards € en 2011, 3,8 milliards € en 2010), le coût horaire n'est que de 33,38 € (*Le coût de la main-d'œuvre : comparaison européenne 1996-2008*, Bertrand Marc, Laurence Rioux).

Selon le rapport de juin 2010 de la Commission des comptes de la Sécurité sociale, le salaire annuel brut moyen des salariés à plein temps, de l'industrie et des services, était, en 2008, de 43 942 € en Allemagne, contre 32 826 € en France (écart de 34 %). En net, après impôt, l'écart est plus faible mais il demeure en Allemagne supérieur à ce qu'il était alors en France.

L'EFFICACITÉ DE L'INDUSTRIE ALLEMANDE C'EST D'ABORD LA QUALITÉ DE SES RELATIONS AVEC LES BANQUES

En France, les banques, privatisées, ont énormément développé leurs opérations sur les marchés financiers, tout en rationnant le crédit pour la croissance réelle et l'emploi en France. Elles ont fortement contribué à l'essor de la spéculation par un fort accroissement de leurs « opérations pour compte propre » (cf. l'affaire Kerviel).

En 2007, un grand groupe français, pour conduire une OPA sur une société scandinave, a pu bénéficier d'une ligne de crédit de 13 milliards € à 3 % de taux d'intérêt. En même temps, une PME devant faire un investissement de capacité nécessitant quelques emplois et des mises en formation devait supporter un taux d'intérêt de 6 à 8 % et mettre sous hypothèque la résidence principale de l'employeur.

Fin juin 2012, l'encours des crédits mobilisés dans l'industrie manufacturière a diminué de 1,6 % sur un an, alors qu'il a cru de 8,5 % dans l'hôtellerie-restauration et de 5,5 % dans les activités immobilières.

En Allemagne, le secteur public bancaire avec les secteurs coopératif et mutualiste dominant pour les deux tiers le marché bancaire allemand. Les banques des Länder détiennent elles-mêmes 20 % de ce marché. Ce pays a développé le concept de la « banque maison » : les entreprises allemandes entretiennent avec leur banque, souvent unique, des relations suivies de partenariat à long terme. Ce type de relations fait que les faillites sont moins nombreuses en Allemagne et les banques sont moins rentables financièrement qu'en France.

Malgré la forte poussée du marché financier outre-Rhin, avec le chancelier social libéral G. Schroeder, ce principe de « banque maison » demeure. Il permet encore à l'industrie allemande d'être beaucoup plus efficace sur la liaison « recherche-formation-production » et de développer aussi une « compétitivité hors coût du travail » bien supérieure à celle de l'industrie française.

produire
ou
spéculer ?

La part de l'Allemagne dans la recherche-développement industrielle mondiale est de 10,1 % contre 5,3 % seulement pour la France. Et, pour 2012, les perspectives de dépenses en recherche-développement du privé dans l'industrie étaient de 58 milliards d'euros en Allemagne, contre 28 milliards d'euros seulement en France !

**l'industrie
française
à la traîne**

L'effort de formation professionnelle des entreprises est plus efficace en Allemagne où, plus qu'en France encore, malgré les réformes réactionnaires de Schroeder, on s'occupe de l'insertion dans l'emploi de jeunes. L'Allemagne compte trois fois plus de jeunes formés en alternance que la France. Le taux de chômage des moins de 25 ans, fin 2010, y était de 5,5 % contre 7 % pour l'ensemble de la population, alors qu'il était, à la même époque, de 24 % en France contre 9,3 % pour toute la population.

L'IRRESPONSABILITÉ NATIONALE ET TERRITORIALE

Les groupes se préoccupent plus, outre-Rhin, de l'efficacité des PME qu'en France où elles sont écrasées. Ils sont plus soucieux de leur base industrielle nationale que les groupes français quand ils s'internationalisent. Et l'exemple de l'automobile, dénoncé par un rapport du Conseil d'analyse économique du 31/12/2008 est parlant. Il y est souligné que *« pour faire image, les producteurs allemands ont choisi le modèle industriel de la Porsche Cayenne, les Français celui de la Logan, la première étant conçue et assemblée en Allemagne à partir de pièces détachées fabriquées à l'Est, tandis que la seconde est produite et exportée, pour l'essentiel, depuis la Roumanie »* contre la base industrielle nationale.

Bref, les groupes français ont privilégié la délocalisation vers les pays à bas coût salarial, contre le site national de production !

Les groupes français aiment beaucoup plus les profits financiers que les groupes allemands. Dire cela n'a rien à voir avec une quelconque valorisation d'un prétendu « modèle allemand », car l'efficacité accrue de l'industrie allemande permet à ses capitalistes d'infliger des pertes considérables aux industries des autres pays européens. D'où le flux considérable d'exportations industrielles allemandes vers eux et les énormes créances accumulées sur eux par les banques allemandes. Bref, il y a une façon de faire du profit, à la française, avec un lourd penchant pour la finance, et une façon allemande de faire du profit, plus en prise sur la croissance réelle.

Aussi faut-il contre-attaquer sur le fond face à la culpabilisation du « coût du travail » par le grand patronat français.

**plus forte
en France
qu'en
Allemagne**

Traditionnellement, en Allemagne, les entreprises forment un nombre de jeunes supérieur à leurs besoins personnels car elles assument en partie la responsabilité de garantir en permanence la disponibilité d'une main-d'œuvre opérationnelle pour l'ensemble de l'économie. Et si, en France, plus d'argent est dépensé qu'en Allemagne pour la formation professionnelle, le taux d'accès des salariés à la formation est plus élevé outre-Rhin.

C'est dire le gâchis des fonds de formation en France, sous le contrôle du patronat.

Ce ne sont pas les « charges sociales » qui étouffent les entreprises, mais les charges financières des banques et les dividendes des actionnaires.

Les comptes de la Nation de l'INSEE, pour l'année 2010, indiquent que, pour les sociétés non financières, (hors banques et assurances), les cotisations sociales patronales (charges sociales) ont prélevé 145 milliards € sur leur valeur ajoutée. Mais les prélèvements financiers (en intérêts aux banques et en dividendes aux actionnaires) ont totalisé, eux, 308,8 milliards d'euros soit 2,13 fois les « charges sociales » !

Gare à l'union sacrée recherchée pour baisser les cotisations patronales et fiscaliser le financement de la protection sociale avec la GSG et des taxes écologiques ! L'intérêt collectif, y compris

**coût
du travail
ou du
capital ?**

celui des patrons de PME, est de lutter contre les charges financières afin que les banques distribuent tout autrement le crédit et changent la nature de leurs relations avec les entreprises. Simultanément, il faut sauvegarder et développer le financement mutualisé de la protection sociale à partir de la valeur ajoutée des entreprises, car il sécurise leurs débouchés et fortifie leur productivité.

Cette bataille est d'actualité alors que l'on voit la volonté de faire basculer une partie de ce qui reste de cotisations sociales patronales sur la GSG. Or la CSG ne concerne pas les entreprises mais les seuls ménages et, en leur sein, les salariés, les chômeurs et les retraités surtout.

EXIGER PARTOUT DES MORATOIRES SUR LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Cette revendication est désormais portée par la CGT et FO. La CGT souligne le besoin de droits nouveaux des salariés d'intervention dans la gestion, pointant notamment la nécessité qu'il disposent d'un droit de veto suspensif face aux décisions de suppressions d'emplois.

Il ne s'agit pas de geler la situation, mais de faire suspendre les plans de licenciement par le Préfet afin d'élaborer des contre-propositions. Il faut imposer des négociations qui ne soient pas menées que du seul point de vue de l'employeur. Si celui-ci ne connaît pas de difficulté, en particulier lorsqu'il a versé des dividendes aux actionnaires, les plans doivent être annulés. C'est le sens de la loi contre les licenciements boursiers adoptée par le Sénat à l'initiative des parlementaires communistes.

Si des difficultés sont avérées, les comités d'entreprise et les délégués du personnel doivent disposer des moyens de faire valoir des contre-propositions. Les suppressions d'emploi ne sont pas inéluctables. Les frais financiers sont très souvent à l'origine des pires difficultés, on peut donc réduire, avec eux, le coût du capital plutôt que le « coût » du travail qui est aussi la source de création de toutes les richesses.

C'est pour cela que des Fonds publics régionaux doivent être créés. Ils pourraient être saisis par les salariés en lutte et prendraient en charge tout ou partie des intérêts payés aux banques sur les crédits nécessaires pour se moderniser. Plus les investissements programmeraient d'emplois et de formations, plus l'aide serait importante.

**des droits
pour
les salariés**

Un débat est engagé sur la BCE, sa politique de taux d'intérêt pour « refinancer » les banques, ces injections massives de monnaie (1000 milliards d'euros) qui ne déverrouillent pas le crédit mais servent à spéculer. La BCE doit avoir pour première priorité l'emploi.

un pôle public bancaire

Pour cela, le taux d'intérêt du « refinancement » des banques doit être d'autant plus abaissé – jusqu'à être nul – que les crédits qu'elles distribuent serviraient à des investissements plus créateurs d'emploi, de formation et de progrès écologique et à augmenter les salaires.

Cette sélectivité nouvelle du crédit, nous pouvons la construire tout de suite, ici en France, sans attendre d'avoir réussi à créer les rapports de force pour que ça change au plan européen.

Nous proposons la création d'un Fonds national de sécurisation de l'emploi et de la formation chapeautant tous les Fonds régionaux et regroupant tous les fonds nationaux dévolus aujourd'hui à l'emploi et l'investissement. Il recueillerait aussi les 30 milliards € que coûtent chaque année à l'État les exonérations de cotisations sociales patronales. Il impulserait, par bonification du taux d'intérêt jusqu'à 0 % voire moins, ce nouveau crédit pour les investissements matériels et de recherche des entreprises.

Il serait géré démocratiquement: contrôle par le Parlement, les collectivités territoriales et saisine possible par les organisations de salariés. Avec la Caisse des dépôts, la Banque postale, Oseo, les banques mutualistes et coopératives, dans le respect de leurs statuts, il formerait un pôle bancaire et financier public qui inclurait des banques nationalisées.

L'ENJEU FONDAMENTAL DES SERVICES PUBLICS

Contrairement à la logique du pacte budgétaire que l'on entend faire adopter en France, il faut exiger, à l'appui des luttes pour l'école, la santé, la recherche, de logement, la culture... une relance des services publics et, donc, une augmentation des emplois et de la formation publics.

Nous en avons vitalement besoin, pour des raisons de justice sociale et d'efficacité économique. Les gains de compétitivité obtenus avec la révolution informationnelle ne se sont pas traduits par une baisse du temps de travail ou de la charge de travail ou par des augmentations de salaires mais bien par des suppressions d'emploi qui ont pour conséquence une baisse des débouchés pour la production.

Face à cela, il y a deux solutions. D'une part, au niveau européen, lutter contre le dumping fiscal et écologique avec une grande coopération permettant aux pays émergents de se porter au niveau des normes sociales et environnementales européennes. Ce serait là le sens d'une taxation dont le produit serait dévolu à un fonds d'aide au développement de ces pays. D'autre part, développer la demande salariale en France et en Europe. Cela passe notamment par un très grand développement des services publics qui créent de la demande et contribuent de manière décisive à accroître l'efficacité de l'offre productive (éducation, recherche, formation...). La BCE, via un « Fonds social, solidaire et écologique de développement européen », doit créer la monnaie nécessaire à cet essor en Europe, au lieu du pacte budgétaire Merkozy.

Le projet de budget pour 2013 doit rompre avec la tendance au recul des services publics, et pas seulement dans trois ministères dits prioritaires. Il doit, au contraire, comprendre une réforme fiscale pour la justice et l'efficacité sociales.

partir des besoins : l'efficacité